

**Club PLUi et mobilités rurales – réunion du 28 mars 2017 à Dompierre-les-Ormes (71) Comment concevoir et modifier la structure et la forme urbaines pour limiter la demande de déplacements motorisés ?
Atelier « Organisation Spatiale » Étude de cas « PLU de Baud »**

A. Présentation de la commune de Baud

Localisation géographique, description administrative de la commune de Baud :

- commune morbihannaise de 6000 habitants située au nord-ouest de Vannes (45 minutes en voiture) et au nord-est de Lorient (30 minutes en voiture) ;
- commune de Baud Communauté (6 communes, 15000 habitants) et constituant l'un des pôles du Pays de Pontivy (45 communes) sur lequel un SCOT est en préparation.

Principales caractéristiques du réseau de transport :

- commune située sur la RN24 (reliant Lorient à Rennes), au croisement de 6 RD ;
- l'offre destinée aux modes doux constitue un réseau discontinu ;
- 3 aires de covoiturage (60 places de stationnement).

Procédures d'urbanisme et articulation avec d'autres démarches:

- Révision du PLU de 2004 pour intégrer les orientations du développement durable, nouveau PLU adopté en 2013 avec un travail sur la compacité urbaine, la mixité fonctionnelle et une volonté de favoriser la mobilité et le développement des liaisons douces ;
- Réalisation simultanée du PLU, de l'AEU (approche environnementale de l'urbanisme) et du PAVE par un même bureau d'études

Contexte communal

- Pôle d'emploi de l'espace rural
- Dynamique de croissance (population avec 6000 habitants, 2300 emplois > nombre d'actifs présents sur la commune, commerces)
- Patrimoine historique et culturel modeste mais varié, fréquentation touristique significative
- Espace non urbanisé prédominant (espaces agricoles vallonnées et espaces boisés)
- Cœur de bourg assez dense, nombreuses voies de communication se rejoignant au centre-bourg, espace public important et principalement occupé par les voiries (emprises parfois importantes où l'espace alloué à la voiture domine).
- Urbanisation récente sous forme pavillonnaire souvent organisée autour d'impasse
- Nombreux hameaux sur le reste du territoire ayant connu un développement significatif ces dernières années

Enjeux et problématiques sur la commune

- un parc de logements peu diversifié et de moins en moins adapté à la structure des ménages, des activités touristiques insuffisamment développées, des flux domicile-travail et un nombre d'entrants significatif, maillage de liaisons douces discontinu et peu développé
- nombreux commerces dans le centre-bourg mais équipements publics souvent placés en frange de l'espace urbain dense
- espace public important essentiellement consacré à la voiture
- hameaux uniquement accessibles en voiture mais bénéficiant d'une forte attractivité résidentielle compte-tenu du cadre offert



Source : GoogleMaps

B. Actions menées dans le cadre de l'élaboration du PLU de Baud pour concevoir une organisation spatiale limitant la demande de déplacements motorisés (travail sur la forme urbaine et sur la résorption des coupures urbaines)

> **Diagnostic du PLU** (PAVE, AEU et PLU menés de façon concomitante par un même BE)

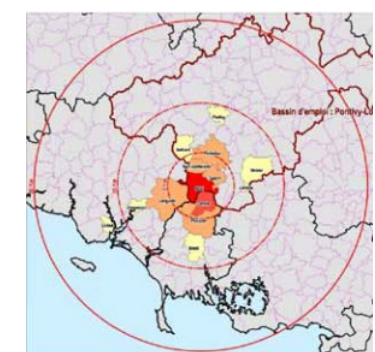
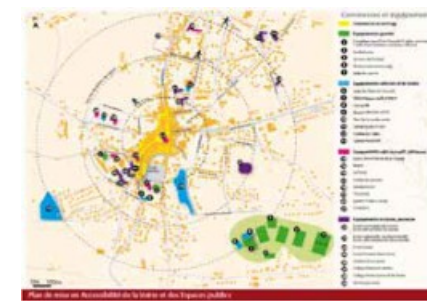
- Apport du PAVE avec l'identification de trois types de parcours pratiqués (commerces et équipements administratifs, écoles, équipements sportifs et loisirs) → l'analyse relève des cheminements essentiellement placés dans le centre-bourg, certains interconnectés et parfois allongés du fait d'absence de continuités

- Réalisation d'une carte des temps de parcours à pied depuis le centre-bourg vers les équipements

- Analyse des flux domicile-travail (données INSEE) et cartographie associée qui localise l'information et la rend compréhensible

> **Déplacements et projet communal :**

- Maintien de la dynamique de développement (+ 1100 habitants à 2020)
- Accueil des nouvelles populations au plus près des populations déjà présentes et des équipements :
 - identification de poches résiduelles au sein du tissu urbain pouvant accueillir de nouvelles opérations d'aménagement
 - définition d'objectifs de densité à atteindre au sein de ces nouveaux espaces et dans les espaces déjà urbanisés
 - stopper l'étalement des hameaux sans empêcher leur densification



> **Leviers mobilisés :**

OAP	programmation de l'ordre des ouvertures à l'urbanisation en priorisant les secteurs les plus proches du Bourg densité minimale de 25 logements/ha végétalisation des cheminements doux pour assurer une ambiance agréable aux déplacements en les combinant aux fonctions hydrauliques douces connexions douces des nouvelles opérations aux générateurs de déplacements (commerces et équipements et connexion au maillage existant) localiser (secteurs par secteurs) les liaisons douces existantes et à créer, orienter l'organisation spatiale du stationnement (stationnement des véhicules en périphérie d'opérations pour dédier l'intérieur de l'aménagement aux déplacements non motorisés)
Plan de zonage	plusieurs ER pour percer des îlots par des chemins piétons, pour aménager un contournement du centre de bourg pour y redonner davantage de place aux mobilités douces dans l'espace public
Accompagnement	plan de déplacements doux pour créer une dynamique avec les habitants (actions concrètes, management de la mobilité), action foncière (percement des îlots inscrits sous forme d'ER), projet d'étude de requalification des espaces du centre-ville en faveur des piétons, projet de nouveau plan de circulation